
COMPTE-RENDU DE RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DE LA COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE RESTREINTE
DU SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2016

Présents

François GARCIA - Sylvie BORROTTI - Edouard MIKOLAJCZYK - Bernard ORTH - Pierre BOYER
- Philippe MICHEL - Claude THEPOT - Jean François COLLOBER - Christian LOSTETTER

Sont excusés

Les autres membres

Il a été décidé à l'unanimité des personnes présentes que tout juge arbitre ou binôme sous couvert CCA dont l'absence au stage de début de saison n'est pas retenue comme une absence excusable, ne pourra prétendre participer au stage de rattrapage ainsi qu'aux éventuels stages programmés sur la saison en cours. Dans ce cas précis, les personnes concernées seront remis à disposition de leur ligue.

Fait à Torcy, le 10 septembre 2016.

François GARCIA
Président de la CCA/FFHB

